

**Emmanuelle AUDRY
Jean-Edouard DAMBIER-COUPILLAUD
Emeline DESQUIBES et François PRIEUR**

NOTAIRES

Successeurs de
M^{es} HOMMET, PERRAUDEAU, GIBERT,
LEPERRE, CEDELLE, BILLOCHON, RIVET
et GLAUDET

Notaires salariés :
Clémentine BOYER
Marie-Charlotte FRANCOIS
Hélène RONDINAUD-PROUST

15, rue de Beaulieu
B.P. 237
16007 ANGOULEME CEDEX
Tél. 05 45 37 03 37
Fax 05 45 92 03 49
e-mail : scpruedebeaulieu.16003@notaires.fr

ATTESTATION

Je soussigné Maître Jean-Edouard DAMBIER-COUPILLAUD, notaire associé à ANGOULEME (Charente), 15 rue de Beaulieu

CERTIFIE ET ATTESTE que la somme de DEUX CENTS EUROS (200,00 €) a été versé à la comptabilité de l'Etude pour la libération du capital de la société en formation dénommée 67Bx.

Cette somme résulte, savoir :

. D'un virement de la somme de CENT EUROS (100,00 €) par Monsieur David Arnaud Jean-Daniel LAURENT, architecte, époux de Madame Asmaa BOUTARBOUCH, demeurant à BORDEAUX (33300) 12 cours Journu Auber.

Né à ANGOULEME (16000), le 12 mai 1977.

- D'un virement de la somme de CENT EUROS (100,00 €) par Madame Asmaa BOUTARBOUCH, responsable développement, épouse de Monsieur David Arnaud Jean-Daniel LAURENT, demeurant à BORDEAUX (33300) 12 cours Journu Auber.

Née à RABAT (MAROC), le 6 novembre 1981.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A ANGOULEME,
LE 7 février 2024**

